

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf.: SC/SR/FD/24/AUT/138

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation

Occupation du Domaine public – haie d'honneur mariage

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

Mme Chloé DESTREMONT et M. Matthieu GRIESI – 410 B route de Plan– 38300 CRACHIER :

A organiser une haie d'honneur avec des motos sur le parvis de l'église Saint-Jean Baptiste (place Carnot) ainsi qu'un survol en drone

Le samedi 10 août 2024 de 15h00 à 16h00

- Les motos devront circuler à vitesse réduite sur le parvis et dans le respect des matériaux (pas de drift). Le code de la route devra être respecté.
- Le survol en drone devra se faire uniquement dans la zone du cortège. Pas de survol des passants ni des habitations.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 12 juin 2024

Sébastien CHALESSIN

**10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts**



Mairie de Bourgoin-Jallieu

CS 62010

38307 Bourgoin-Jallieu Cedex

04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr



